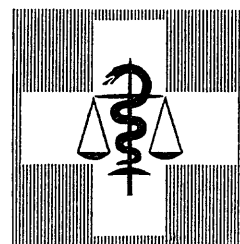


Centre Suisse d'Information Toxicologique  
Swiss Toxicological Information Center  
Centro Svizzero d'Informazione Tossicologica  
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum

Appels urgents (jour et nuit)	(01) 251 51 51
Autres appels	(01) 251 66 66
Télex	56665 intox ch
Adresse	Klosbachstr. 107 8030 Zurich
Compte de chèques postaux	80-26074

Rapport annuel 1980



---

Institut de médecine légale de l'Université de Zurich

Les imprimés suivants peuvent être obtenus gratuitement, en petites quantités, auprès du Centre suisse d'information toxicologique:

- 1 Notice d'informations générales  
(services)
- 2 Autocollant  
(numéro de téléphone)
- 3 Structure et activité du TOX  
(organigramme)
- 4 Informations sur les premiers secours  
(notice destinée aux parents d'enfants en bas âge, comprenant aussi des indications sur la prévention et l'équipement de la pharmacie familiale; en quantités importantes, livraison à la moitié du prix de revient par l'Office central fédéral des imprimés et du matériel)
- 5 Médicaments d'urgence contre les intoxications
- 6 Traitement des intoxications aiguës  
(tiré-à-part du Schweiz. Medizinalkalender; en allemand; remis à jour tous les ans)
- 7 Rapport annuel  
(paraissant habituellement fin juin)
- 8 Tirés-à-part des publications mentionnées dans le rapport annuel (numéros de commande voir pages 32-33. Les dissertations peuvent également être obtenues gratuitement, mais en prêt seulement).

Vos commandes peuvent être passées à l'aide de la carte postale incorporée dans le couvercle arrière.

# Sommaire

	Page
Editorial	2
Rapport	5
Statistiques	9
1	9
Progression des appels au centre	
2	10
Provenance des appels	
3	12
Patients	
4	13
Agents toxiques	
4.1	14
Plantes	
4.2	15
Animaux venimeux	
4.3	16
Aliments	
4.4	17
Drogues	
4.5	17
Substances chimico-techniques	
Intoxications professionnelles	
4.6	19
Produits ménagers	
4.7	22
Médicaments	
5	25
Circonstances	
6	26
Evolution	
Morbidité par intoxication en Suisse	28
Mortalité par intoxication en Suisse	30
Publications	32
Compte d'exploitation	35
Dons	36

Chère lectrice, cher lecteur

Depuis bientôt quinze ans, le TOX, chaque année, enregistre une augmentation des appels. De temps à autre, lorsque la courbe ascendante fléchit quelque peu, nous pensons enfin que le nombre des appels se stabilise, mais ces mouvements ne furent jusqu'ici jamais qu'annonciateurs d'une mise à contribution nouvelle et encore plus forte, comme celle que nous observons lors de la rédaction de ces lignes.

Le rapport qui suit, de plus en plus riche en chiffres, ne reflète pourtant qu'en partie le travail accompli tout au long de l'année. A côté des renseignements d'urgence en cas d'intoxication, qui restent le service principal fourni par le centre, son équipe a réussi à mobiliser suffisamment d'énergie pour terminer un livre qui met à disposition de tous une partie non négligeable des connaissances que nous considérons aujourd'hui comme acquises. La toxicologie des produits ménagers en effet, après celle des médicaments, est le plus important domaine de travail du TOX et depuis plus de dix ans la spécialité du Dr. J. Velvart, aujourd'hui médecin-chef de notre centre.

Un coup d'oeil sur la liste des publications de l'année passée fait apparaître par ailleurs un faisceau très varié d'impulsions en provenance du TOX, allant de la communication d'ordre strictement pratique jusqu'à la thèse volumineuse, en passant par l'article scientifique ou technique à l'intention des spécialistes. Cet état de choses n'est pas fortuit: il répond aux demandes et aux suggestions que reçoit un centre national et multidisciplinaire de nature.

Les buts sont-ils dès lors atteints? Il serait malaisé de le croire. Quiconque prend la peine de visiter les lieux de cette activité se rend compte rapidement combien plus de données, de connaissances utiles, de savoir pratique recèlent les innombrables observations individuelles qu'il s'agit de mettre autant que possible à profit dans les cas futurs. Il est d'ailleurs impossible de ne plus remarquer, à côté du fichier d'information, celui des projets...

Ceci nous mène, bien sûr, et comme chaque année, aux problèmes de financement. Il faut remercier tout d'abord les cantons qui ont, presque sans discussion, suivi les recommandations de la Conférence suisses des directeurs sanitaires d'adapter leurs contributions. Cela nous a permis enfin de procéder à une première et assez importante mise en réserve pour un système moderne de documentation.

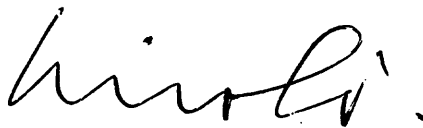
Les échos du secteur privé à notre appel de l'année dernière sont également encourageants et nous ont incité à publier une liste des contributions les plus importantes à la fin de ce rapport. Il va sans dire que les petits dons provenant de la population sont tout aussi appréciés. Ce sont ceux-là - ainsi qu'un occasionnel gâteau-maison ou quelques fleurs du jardin - qui achèvent de galvaniser notre équipe. L'importance d'une atmosphère de travail optimale et d'un vrai esprit d'équipe pour un centre de services tel que le TOX est évidente, aussi je tiens à remercier ici cordialement tous les collaborateurs de leurs efforts qui méritent la plus haute appréciation.

Un souci persiste malgré tout: celui de voir la plupart des efforts supplémentaires annihilés par la constante augmentation aussi bien du renchérissement que de la mise à contribution de nos services, ce qui fait renvoyer à toujours plus tard une planification raisonnable dans les domaines du personnel et des installations. L'expérience de l'année dernière cependant nous encourage et nous fait espérer que tous ceux qui sont satisfaits de nos services continueront de nous soutenir avec énergie.

Mai 1981

Avec les meilleures salutations

Le président du Conseil de Fondation



Dr. Dr. h.c. A. Nisoli

# Unentbehrlich zur Beurteilung der chemischen Gefährdungen im Haushalt



- Sofortige Abschätzung des Gefährdungsgrades
- Erfahrungen des Schweizerischen Toxikologischen Informationszentrums
- Schädliche Wirkungen je nach Situation und Aufnahmeart
- Toxikologie der Inhaltsstoffe
- Erste Massnahmen und ärztliche Therapie

1981, 372 Seiten, zahlreiche Tabellen,  
Pappband Fr. 34.—

**Verlag Hans Huber Bern Stuttgart Wien**

# Rapport

## Mise à contribution et services

Un aperçu général de l'utilisation du service d'information téléphonique, des patients concernés, des agents toxiques en cause et de la proportion des intoxications graves est rapporté aux pages 9 à 13.

Le nombre des demandes reçues a augmenté de cinq pour cent (année précédente 5,5%). Contrairement à ces dernières années, cette augmentation n'a pas été due en premier lieu aux appels variés du public, mais à ceux des médecins hospitaliers et privés. Les cas graves ont eux aussi augmenté, particulièrement les intoxications volontaires par plusieurs médicaments, avec ou sans alcool.

A part les intoxications proprement dites, d'autres problèmes toxicologiques nous préoccupent de plus en plus. C'est le cas par exemple des effets nocifs supputés ou réels des toxiques ou médicaments dans la grossesse. L'analyse toujours plus poussée des substances chimiques dans les aliments, les boissons et l'environnement, s'ils inquiètent le grand public, ne sauraient nous laisser indifférents. Bien que nous puissions parfois recommander des spécialistes compétents, il est de notre devoir - surtout lorsque la presse à grand tirage, dans ses élans de retour à la nature, incrimine toute la "Chimie" comme étant néfaste - de nous procurer très rapidement les données spécifiques les plus récentes permettant un jugement circonstancié. Enfin, les agitations de la jeunesse se sont manifestées elles-aussi par des demandes supplémentaires, même de l'étranger, au sujet des substances utilisées par la police.

Les services que l'on attend du TOX ne se limitent pas aux renseignements téléphoniques. De plus en plus souvent, on nous demande de réunir la documentation nécessaire pour des exposés ou des publications les plus diverses, ce que nous faisons dans la mesure du possible. Nous ne sommes par contre plus que rarement en état de fournir un spécialiste pour une conférence sur un sujet donné, par exemple lorsqu'une association importante, dont les membres de leur côté informerons le public, nous le demande.

La nouvelle prestation annoncée dans le dernier rapport annuel, l'identification des comprimés sur la base de leur aspect extérieur, n'a pas encore été utilisée très fréquemment (67 demandes), mais avec un succès surprenant. Déjà la première version du système IDENTIPHARM, qui comprenait un bon millier de tablettes, dragées et capsules choisies parmi les plus vendues ou les plus fréquentes dans les statistiques du TOX, réussissait à identifier les produits dans 82% des cas, et la plupart des fois par téléphone. L'IDENTIPHARM aujourd'hui comprend 1300 formes solides de médicaments et s'accroît au rythme d'environ dix pour cent par an. Nous ne nous attendons pas, cependant, à un accroissement particulier du pourcentage d'identifications réussies, car les circonstances, dans les cas négatifs, sont souvent assez obscures (pillules importées individuellement, spécialités locales).

Parmi les autres tâches du centre, nous ne citerons pour une fois que celles qui nous ont pris de plus en plus de temps aussi bien l'année passée qu'en général. Il s'agit d'une part du travail dans les commissions d'experts préexistantes et celles nouvellement formées, d'autre part de la constante mise à jour au sujet du développement dans les pays occidentaux (toxicologie clinique, littérature).

### Recueil et exploitation d'expériences pratiques

L'augmentation des appels du corps médical a comme conséquence pour le TOX une augmentation des rapports cliniques. Des efforts considérables ont d'ailleurs été déployés à cet effet. Ainsi, les rapports du centre faisant suite à la consultation téléphonique se voient complétés de plus en plus souvent par des documents tels que tirés-à-part de la littérature ou travaux de synthèse sur des cas comparables. Ceci afin de réunir un maximum de données pertinentes dans la phase encore aiguë de l'intoxication, et d'influencer au mieux non seulement l'évolution du cas mais encore la documentation clinique qui nous sera communiquée.

Nous avons obtenu aussi d'excellents résultats à l'aide d'une enquête relativement vaste auprès des parents d'enfants ayant absorbé des toxiques, surtout en ce qui concerne les raisons et les circonstances de ces incidents. Depuis la fin de cette enquête en avril de l'année passée, une première thèse (B. Gossweiler, Zurich 1981) a permis d'évaluer les cas dus aux médicaments; une seconde thèse au sujet des produits ménagers est en préparation et devrait être disponible à la fin de cette année.

L'évaluation des observations inédites est un travail qui a cessé de ne préoccuper que les collaboratrices et collaborateurs du centre. Des candidats pour une thèse venant de l'extérieur peuvent à présent étudier, en partie au TOX et en partie à domicile, toute la documentation concernant les cas et la littérature appropriée en vue d'un travail de synthèse. L'infrastructure de notre centre d'information s'avère d'ailleurs de plus en plus favorable à ce genre d'activités.

Trois types d'évaluation du matériel ont été particulièrement poussés l'année dernière. En partant de la statistique annuelle des agents toxiques en cause, nous avons développé un système d'enregistrement qui permet une série de corrélations nouvelles aussi bien pour des produits isolés que pour des groupes entiers de produits. C'est ainsi que pour le matériel de 1980, nous pouvons sur demande faire la distinction, parmi les cas déclarés comme bénins, entre les intoxications et les cas restés sans symptômes. Les répartitions présentées dans l'exemple suivant, par contre, ne seront opérationnelles, pour l'ensemble des cas, que l'année prochaine.



G R O U P E								A N T I D E P R E S S E U R S				1 9 8 0
E n f a n t s *				A d u l t e s				Total général				
Accident				Accident								
sans sympt.	bé-nin	grave/fatal	Total	sans sympt.	bé-nin	grave/fatal	Total					
23	5	2	30	-	1	-	1	31				
Intoxication volontaire				Intoxication volontaire								
sans sympt.	bé-nigne	grave/fatale	Total	sans sympt.	bé-nigne	grave/fatale	Total					
1	2	1	4	32	59	39	130	134				
Autres circonstances				Autres circonstances								
sans sympt.	bé-nigne	grave/fatale	Total	sans sympt.	bé-nigne	grave/fatale	Total					
1	1	-	2	7	13	7	27	29				
Total des cas				Total des cas								
sans sympt.	bé-nins	graves/fatals	Total	sans sympt.	bé-nins	graves/fatals	Total					
25	8	3	36	39	73	46	158	194				

\* 0-14 ans.

Quelques nouvelles subdivisions parmi les médicaments méritent peut-être d'être signalées: elles s'appliquent en particulier aux analgésiques, aux cardiotoniques, aux agents chimiothérapeutiques et aux hypnotiques (p. 22-23).

Le deuxième type d'évaluation des données ayant joué un rôle important l'année dernière fut celui de la fréquence des cas comparables. Les expériences faites avec les analgésiques et les sédatifs cités le plus fréquemment furent étudiées et rassemblées dans un numéro spécial du Journal suisse de pharmacie (voir p. 32-33). Une liste interne des produits auxquels nous avons le plus souvent affaire, comprenant des indications sur le nombre des accidents sérieux et le degré de mise à jour du fichier, établie vers la fin de l'année, nous sert à présent dans la poursuite de ce travail.

Enfin, des études d'ensemble selon le genre des situations, des effets et des moyens mis en oeuvre ont également été poursuivies. Ces analyses prennent habituellement beaucoup de temps et s'étendent dès lors sur plusieurs années, comme dans le cas, par exemple, des accidents avec les produits domestiques. Citons ici aussi une thèse en cours concernant les intoxications médicamenteuses graves chez l'enfant pendant les dix dernières années.

## Rétrospective et prospective

Plus nous disposons d'expériences, de données et de documentation, plus nous ressentons certaines lacunes et insuffisances, qui certes n'ont rien de neuf, mais dont nous nous accommodions plus facilement par le passé.

Une des premières lacunes est qu'une véritable épidémiologie des intoxications à l'échelon national fait défaut dans la mesure où les chiffres du TOX ne reflètent que le besoin d'information du corps médical. Nous avons pour cela entrepris, à côté de la statistique de mortalité (p. 30-31), de définir autant que possible la morbidité d'ensemble, ceci à l'aide des statistiques hospitalières VESKA. Les indications figurant aux pages 28-29 constituent un premier pas dans cette direction. Des résultats plus complets et plus significatifs suivront peut-être dans quelque temps, lorsque la 9<sup>ème</sup> révision de la classification internationale des maladies aura fait ses preuves.

La seconde lacune, sans doute encore plus importante que la première, est l'extraordinaire hétérogénéité des observations rassemblées. Non seulement il n'est guère de cas identique à un autre, mais encore des données importantes telles qu'une évaluation soigneuse de la dose ingérée font trop souvent défaut. Si malgré cela, nous arrivons, en étudiant des centaines ou des milliers de cas relativement comparables chez l'homme, à des conclusions impossibles sur la base de l'expérimentation animale, et introuvables dans les manuels de toxicologie, cela nous apporte, avouons-le franchement, une certaine satisfaction. Il n'en reste pas moins que des progrès considérables doivent être accomplis dans ce domaine, et en particulier dans la confirmation des intoxications par l'analyse chimique. C'est donc avec grand intérêt que nous avons remarqué, ces derniers temps, l'apparition de rapports hospitaliers pourvus de résultats d'analyse, en provenance avant tout de la Romandie. Une toxicologie humaine mieux quantifiée, voilà le but à poursuivre par tous ceux qui se voient confrontés aux intoxications.

Une troisième lacune, devenue chronique et apparaissant toujours plus nettement dans les rapports annuels, est un surplus de projets en attente d'être réalisés. Qu'ils soient du domaine scientifique, documentaire ou du domaine de l'organisation, ils se développent constamment et en nombre bien supérieur à ce qui peut être mené à bien. C'est avec d'autant plus de plaisir que nous signalons un projet très pratique qui sera terminé cet été: le remaniement complet de l'assortiment d'antidotes créé en 1966 par le Dr. A. Nisoli, et qui sera envoyé dans sa nouvelle version à toutes les pharmacies de Suisse.

Ce rapport, comme bien d'autres, se termine sur un vœu: celui de voir se renforcer encore le soutien de toutes parts, afin que puisse se faire de manière efficace tout ce que l'on attend du TOX - et ce que nos lecteurs nous indiquent sur leur carte-réponse!



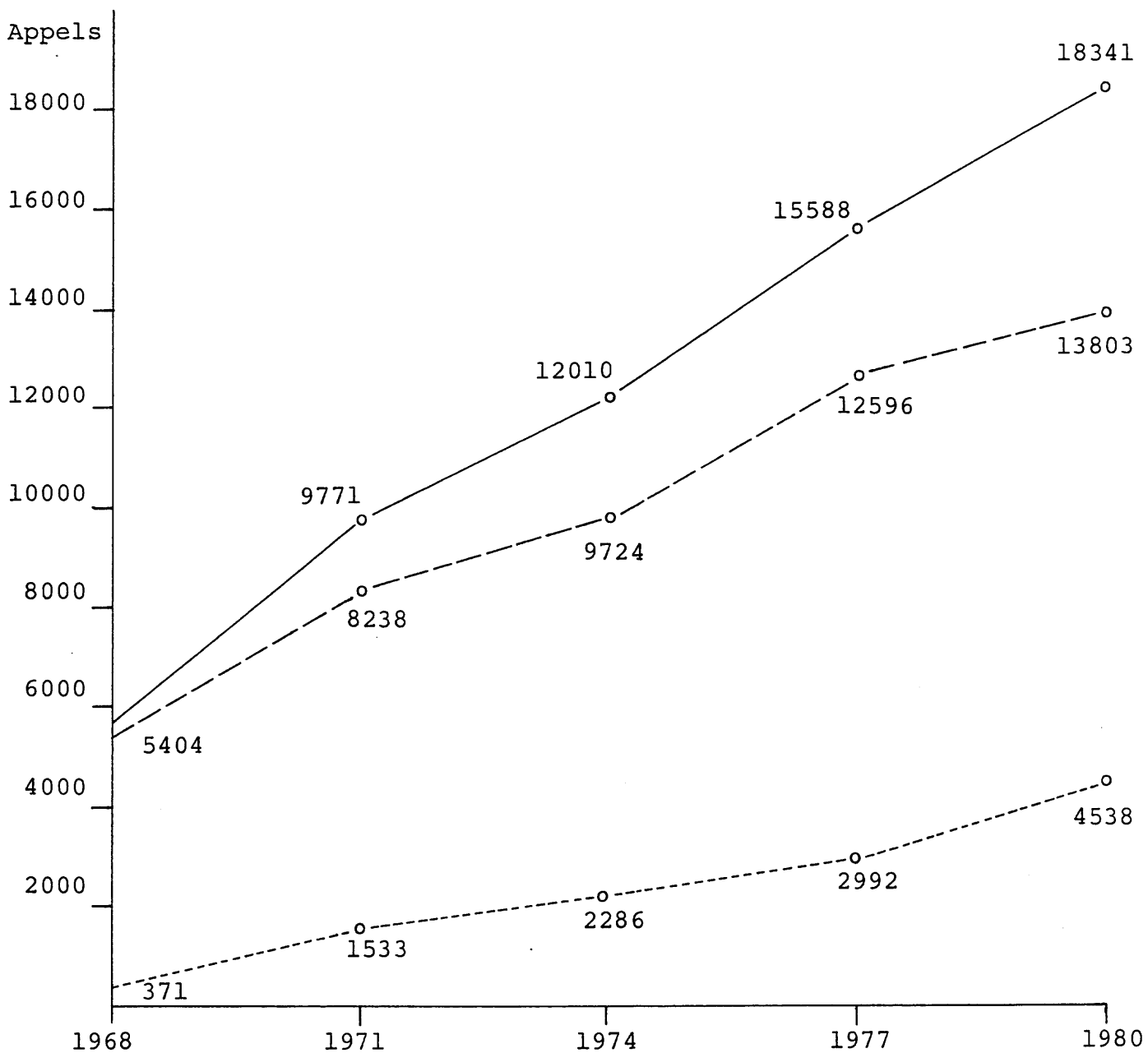
Dr. med. J. Velvart  
Médecin-chef



J.P. Lorent  
Directeur administratif

# Statistique

## 1 Progression des appels au centre



— nombre total  
- - - cas bien documentés (chiffres du rapport annuel)  
..... cas enregistrés sommairement

## 2 Provenance des appels

Provenance	Etranger	FL 25'800	AG 450'900	AI 12'800	AR 47'200	BE 904'600	BL 219'600	BS 201'300	FR 184'300	GE 342'900	GL 36'700	GR 164'500	JU 65'200	LU 296'700
Nombre d'habitants														
Public	16	4	390	6	34	743	133	165	72	193	13	131	10	198
Pharmacies	-	1	21	-	-	44	8	6	9	4	-	3	6	18
Centrales médicales	-	-	-	-	-	7	-	13	-	-	-	-	-	-
Centres pour drogues	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Drogueries	-	-	2	-	1	4	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecins prat. (total)	7	9	172	1	26	350	86	30	42	78	18	111	11	107
Médecine générale	6	6	98	1	16	160	39	10	24	29	13	66	7	73
Anesthésiologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cardiologie	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	2
Chirurgie	-	1	3	-	4	7	-	-	2	2	-	2	-	1
Dermatologie	-	-	-	-	-	3	1	-	-	1	-	-	-	-
Endocrinologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gastroentérologie	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	1	-	-
Gynécologie	-	-	-	-	-	6	-	-	1	-	-	-	-	-
Hématologie	-	-	1	-	2	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecine interne	-	-	14	-	2	48	12	4	-	7	2	11	-	6
Médecine pulmonaire	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Néphrologie	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Neurologie	-	-	1	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-
Ophtalmologie	-	-	1	-	-	6	1	1	-	1	-	3	-	-
Otorhinolaryngologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Physiatrie	1	1	52	-	4	105	30	12	15	35	3	27	3	24
Pédiatrie	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Psychiatrie	-	-	-	-	-	6	1	2	-	2	-	1	1	1
Psychiatrie (enfants)	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Radiologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rhumatologie	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Médecine tropicale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Urologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecins militaires	-	-	-	-	1	5	-	-	-	-	-	-	-	1
Médecins vétérinaires	-	-	12	1	1	32	4	2	6	8	2	7	1	18
Dentistes	-	-	1	-	-	4	-	-	-	1	-	-	-	-
Médecins des hôpitaux	81	-	191	-	28	659	139	188	126	289	14	114	58	109
Hôpit. cantonaux	6	-	88	-	24	111	98	69	77	145	14	34	17	40
Hôpit. d'enfants	25	-	35	-	-	132	30	108	17	70	-	17	4	38
Autres hôpitaux	50	-	68	-	4	416	11	11	32	74	-	63	37	31
Cliniques vétérinaires	-	-	4	-	-	16	1	-	2	3	-	-	-	-
Autorités, instituts	-	-	5	-	-	10	1	4	-	1	-	1	-	1
Centres toxicologiques	19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industrie	-	-	-	-	-	4	-	5	1	-	-	-	-	1
Total	123	14	798	8	91	1879	372	413	258	577	47	367	86	454
Total en %	0,89	0,10	5,79	0,06	0,66	13,61	2,70	2,99	1,87	4,18	0,34	2,66	0,62	3,29
Prévision en %	-	0,41	7,09	0,20	0,74	14,23	3,46	3,17	2,90	5,40	0,58	2,59	1,03	4,67

NE 157'200	NW 28'500	OW 25'900	SG 388'800	SH 69'300	SO 217'500	SZ 96'700	TG 183'900	TI 269'300	UR 34'200	VD 524'500	VS 218'200	ZG 75'500	ZH 1'112'800	cas inclassables	Total 6'354'800	en %
71	25	17	260	61	162	62	116	115	20	249	70	73	1813	933	6155	44,59
18	-	2	10	4	7	5	6	15	-	43	16	1	81	10	338	2,45
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	46	3	73	0,53
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	13	0,09
2	-	1	3	1	2	-	2	-	-	1	-	-	2	-	21	0,15
31	7	16	151	26	83	39	106	45	8	149	77	35	527	34	2382	17,26
17	6	12	104	14	46	24	64	18	5	92	54	20	254	32	1310	9,49
-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,01
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	5	0,04
-	-	1	5	2	-	2	4	2	-	2	3	2	8	-	53	0,38
-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	9	0,07
-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	0,01
-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	6	0,04
-	-	-	2	-	-	-	-	1	-	1	2	2	3	-	18	0,13
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	7	0,05
5	-	-	5	3	6	9	8	2	3	10	3	3	58	-	221	1,60
-	-	-	-	-	1	-	4	-	-	2	-	-	4	-	13	0,09
-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	0,01
-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	0,04
-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	3	-	17	0,12
-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	2	-	5	0,04
9	1	3	25	7	27	4	25	18	-	37	13	7	165	-	653	4,73
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,01
-	-	-	4	-	-	-	1	2	-	2	2	1	18	2	46	0,33
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,01
-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	0,01
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	4	0,03
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	0,01
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	0,01
-	-	-	2	-	-	-	-	3	-	3	-	-	2	1	18	0,13
5	-	1	5	1	5	6	5	8	-	20	-	2	40	1	193	1,40
-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	13	0,09
142	11	12	298	44	141	34	71	212	4	466	173	43	791	8	4446	32,21
51	8	6	84	44	90	9	37	37	4	116	20	33	215	3	1480	10,72
9	-	-	50	-	-	-	4	6	-	101	7	1	174	1	829	6,01
82	3	6	164	-	51	25	30	169	-	249	146	9	402	4	2137	15,49
1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	24	1	54	0,39
-	-	-	3	-	1	-	-	1	-	1	-	-	30	2	61	0,44
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	20	0,14
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	2	-	16	0,12
270	43	50	732	137	402	146	306	399	32	939	337	154	3375	994	13803	100%
1,96	0,31	0,36	5,30	0,99	2,91	1,06	2,22	2,89	0,23	6,80	2,44	1,11	24,45	7,20		100%
2,47	0,45	0,41	6,12	1,09	3,42	1,52	2,89	4,24	0,54	8,25	3,43	1,19	17,51	-		100%

Les chiffres encadrés de noir signalent les cantons dont le nombre d'appels est supérieur aux prévisions basées sur le nombre d'habitants.

### 3 Patients

Age	Patients	en %
0 - 4 ans	6259	44,6
5 - 9 "	583	4,2
10 - 14 "	296	2,1
Enfants d'âge inconnu	506	3,6
Adultes *	6386 (féminin 3168) (masculin 2379) (inconnu 839)	45,5 (féminin 22,6) (masculin 17,0) (inconnu 6,0)
Total	14030	100 %

\* Les adolescents de 15 ans et plus comptent comme adultes du fait de leur poids corporel.

Nous avons été consultés par des médecins-vétérinaires à 247 reprises. Plusieurs animaux furent parfois victimes de la même intoxication et là où il s'agissait de "quelques" animaux, nous en avons arbitrairement compté trois. En tenant compte de quelques demandes supplémentaires de la part du public, on obtient le tableau suivant:

267 chiens, 68 bovidés (vaches, boeufs, veaux, taureaux), 76 chats, 19 porcs, 15 moutons, 13 chevaux, 11 cochon d'Inde, 11 oiseaux (canards et volailles incluses), 7 poneys, 6 ânes, 5 lapins, 1 chinchilla, 1 coati, 1 lièvre, 1 lion.

## 4 Agents toxiques

	Nombre		Intoxications graves ou mortelles	
	total	en %	Nombre	en %
4.1 Plantes	1042	7,4	10	1,0
4.2 Animaux venimeux	126	0,9	7	5,6
4.3 Aliments	478	3,4	8	1,7
4.4 Drogues	472	3,4	28	5,9
4.5 Substances chimico-techn. et intoxications professionnelles	992	7,1	65	6,6
4.6 Produits ménagers	3896	27,8	70	1,8
4.6.1 Intoxications extraprofessionnelles par inhalation	172	1,2	28	16,3
4.7 Médicaments	6852	48,8	756 *	11,0
<b>Total</b>	<b>14030</b>	<b>100%</b>	<b>972</b>	<b>6,9</b>

\* 78 pourcent de toutes les intoxications graves concernent les médicaments.

Nous avons de nouveau pratiqué la différenciation entre les cas graves (entre parenthèses) et ceux étant restés légers ou asymptomatiques dans les tableaux qui suivent.

Ont été considérés comme graves notamment les troubles suivants:

- 1 Troubles profonds de la conscience (sopor, coma)
- 2 Manifestations neurologiques de nature grave ou de durée prolongée
- 3 Grave état de choc
- 4 Troubles circulatoires graves (atteinte myocardique, troubles de la conduction, etc.)
- 5 Troubles respiratoires graves
- 6 Atteinte hépatique ou rénale
- 7 Lésions corrosives profondes
- 8 Complications graves consécutives à l'intoxication.

## 4.1 Plantes

	Enfants	Adultes	Total
Aconitum napellus (+)		2 (1)	2
Aesculus hippocastanum	6	1	7
Arum maculatum (+)	20	9	29
Atropa belladonna (+)	12	7 (2)	19
Begonia spec. (-)	10		10
Berberis vulgaris	7		7
Chaenomeles spec.	4		4
Chrysanthemum vulgare	3		3
Colchicum autumnale (+)	5	2 (1)	7
Convallaria majalis (+)	32	1	33
Cornus spec.	13	1	14
Cotoneaster spec.	58		58
Dahlia spec.	3		3
Daphne spec. (+)	17	2	19
Datura spec.		5 (2)	5
Dieffenbachia seguine	20	6	26
Digitalis spec. (+)	7 (1)		7
Euphorbia spec.	18	9	27
Evonymus europaeus	3		3
Ficus spec.	12		12
Fragaria indica (-)	2	1	3
Galanthus nivalis	6		6
Heracleum spec.	8	13	21
Hippeastrum vittatum	2	3	5
Ilex aquifolium (+)	26		26
Laburnum anagyroides (+)	20		20
Ligustrum vulgare	9		9
Lonicera spec.	31	1	32
Mahonia aquifolium (fruits inoffensifs)	75		75
Maranta spec.	4		4
Narcissus spec.	5	4	9
Nertera depressa	2	1	3
Pelargonium spec.	4		4
Philodendron spec.	9		9
Physalis alkekengi	22		22
Polygonatum spec.	3		3
Prunus spec.	65	4	69
Pyracantha coccinea	30		30
Ranunculus spec.	2	1	3
Ribes sanguineum (-)	3		3
Rosa spec.	8		8
Rumex acetosella	5		5
Saintpaulia ionantha (-)	8		8
Sambucus spec.	13	4	17
Scindapsus spec.	4		4
Solanum spec. (+)	31	2	33
Sorbus aucuparia (+)	34	1	35
Symphoricarpos spec.	6		6
Syringa vulgaris (-)	3		3



Plantes (suite)	Enfants	Adultes	Total
Taraxacum officinale	3		3
Taxus baccata (+)	36 (1)	2	38
Thuja spec. (+)	3		3
Tulipa spec.	8	2	10
Veratrum album		1 (1)	1
Viburnum spec.	5		5
Vicia spec.	4	1	5
Viscum album (+)	13		13
Zygocactus spec. (-)	6	1	7
Associations	12	3	15
Plantes non identifiées	49	1	50
Divers	98	8 (1)	106
Eau de vases	7	1	8
Demandes de nature prophylactique	4	4	8
<b>Total</b>	<b>938 (2)</b>	<b>104 (8)</b>	<b>1042</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

(-) plante inoffensive

(+) cas mortels décrits dans la littérature

## 4.2 Animaux venimeux

	Enfants	Adultes	Total
Abeilles, guêpes, frelons	26	53 (2)	79
Vipères et vipéridés	1	4	5
Autres serpents (en partie inoffensifs)	1	16 (4)	17
Poissons et crustacés	4	4	8
Divers (y compris rage suspectée)	7	10 (1)	17
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>87 (7)</b>	<b>126</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

## 4.3 Aliments

	Enfants	Adultes	Total
Aliments à toxicité inhérente			
Champignons (identifiés)*	27 (1)	58 (5)	85
(non identifiés)	32	9	41
autres	10	46	56
Aliments accidentellement toxiques (par contamination chimique lors de la fabrication, du conditionnement, du stockage ou de l'accommodation)	1	2	3
Aliments probablement contaminés par des bactéries sécrétant des toxines		17 (2)	17
Intoxications douteuses	65	44	109
Aliments moisiss	14	9	23
Demandes de nature prophylactique	8	16	24
Divers	43	77	120
<b>Total</b>	<b>200 (1)</b>	<b>278 (7)</b>	<b>478</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

* Champignons identifiés	Enfants	Adultes	Total
Amanita spec. (+)	2 (1)	1	3
Amanita citrina	1		1
Amanita muscaria (+)	1	2	3
Amanita phalloides (+)		16 (3)	16
Amanita verna (+)		1 (1)	1
Boletus satanas (+)		1	1
Cantharellus cibarius (-)		3	3
Champignons de Paris (-)	1	4	5
Claviceps purpurea (+)	1		1
Coprinus comatus	6	3	9
Hygrophorus marzuolus (-)		1	1
Inocybe spec. (+)	2		2
Lactarius spec.		6	6
Panaeolus spec.	5		5
Pholiota squarrosa		5	5
Psilocybe mexicana (+)		1 (1)	1
Russula spec.		2	2
Stropharia rugosoannulata (-)		1	1
Suillus elegans (-)	2		2
Tricholoma spec.	1	4	5
Associations	5	7	12
<b>Total</b>	<b>27 (1)</b>	<b>58 (5)</b>	<b>85</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

(-) comestibles (parfois avariés)

(+) intoxications décrites dans la littérature

#### 4.4 Drogues

	jusqu'à 9 ans	10-20 ans	Adultes	Total
Alcool	25 (3)	14 (4)	39 (3)	78
Cannabis		2	8 (2)	10
Cocaine		1	3 (1)	4
Héroïne		1 (1)	14 (5)	15
LSD		2 (1)		2
Morphine	1			1
Gaz et vapeurs inhalées		10	1	11
Divers hallucinogènes		3	8	11
Tabac (la plupart per os)	300 (1)	2	5	307
Associations		7 (3)	19 (3)	26
Divers	5		2 (1)	7
<b>Total</b>	<b>331 (4)</b>	<b>42 (9)</b>	<b>99 (15)</b>	<b>472</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Les chiffres concernant les intoxications par l'alcool ont peu de valeur, le besoin d'information quant au traitement de ce genre de cas étant faible. Les chiffres concernant les accidents de la drogue sont également peu représentatifs (dissimulation).

Les produits de substitution tels que gouttes pour la toux, analgésiques, cigarettes antiasthmatiques, solvants sont classés dans les rubriques correspondantes.

#### 4.5 Substances chimico-techniques et professionnelles

	Enfants	Adultes	Total
Acides industriels	8	86 (9)	94
Agents de conservation (du lait surtout)	6	3 (1)	9
Antirouilles	1	3	4
Bases industrielles	11 (1)	36 (3)	47
Chaux éteinte	2	2	4
vive, cuite	1	2	3
Colorants industriels	5	10 (2)	15
Combustibles liquides			
per os	28	44	72
(essence, mazout, alcool per inhalat.	5	7	12
à brûler, pétrole) autre voie	13	19	32
			17

Substances chimico-techniques et professionnelles (suite)	Enfants	Adultes	Total
Cyanures	2 (2)	18 (3)	20
Désinfectants industriels		10 (1)	10
Diluants pour résines synthétiques et colorants	16	10 (1)	26
Durcisseurs	11 (1)	25 (3)	36
Explosifs	1	2	3
Gaz et produits d'ensilage		1	1
Lubrifiants	44	15	59
Matières plastiques	22 (1)	41 (3)	63
Métaux			
alliages de Pb ou de Hg	17	20 (1)	37
autres alliages	13	18 (1)	31
Produits de nettoyage pour métaux		12	12
Produits de soudure	5 (1)	30 (1)	35
Réactifs de laboratoire (accidents de "pipettage")	3	11 (2)	14
Sel pour les routes	3		3
Solvants industriels	20	116 (10)	136
Vapeurs chlorées	2	28	30
Vapeurs de goudron		1	1
Autres produits industriels et professionnels	6	19 (2)	25
Fumées, gaz, vapeurs et poussières inhalées sur le lieu de travail	9 (1)	94 (7)	103
Associations		21 (6)	21
Demandes concernant la toxicologie industrielle		34 (2)	34
<b>Total</b>	<b>254 (7)</b>	<b>738 (58)</b>	<b>992</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Il n'a pas toujours été possible de faire la distinction entre une intoxication professionnelle ou non-professionnelle. Certains cas d'intoxication au travail peuvent de ce fait figurer aussi dans la rubrique 4.6 (Produits ménagers).

## 4.6 Produits ménagers

Articles de ménage	Enfants	Adultes	Total
Accessoires pour autos et vélos (produits pour polir, dégivrants etc.)	13	10	23
Allume-feux	97	11	108
Articles de toilette			
Additifs pour bains, savons	131	13	144
Crèmes pour la peau	95 (1)	9 (1)	104
Déodorants	18	1	19
Dissolvants pour vernis à ongles	31	12	43
Eaux de cologne	28	5	33
Fixatifs, lotions et fortifiants pour cheveux	14	10 (1)	24
Lotions de rasage	15	1	16
Parfums	41		41
Pâtes dentifrices, gargarismes	14	2	16
Shampooings	90	5	95
Vernis à ongles et durcisseurs divers	18	1	19
	16		16
Colles	86	36	122
Contenu d'extincteurs de feu		2	2
Corps d'éclairage	5	4	9
Décalcifiants (surtout acide formique)	71	97 (4)	168
Déodorants pour WC	118	7	125
Désinfectants pour le ménage	8	11	19
Encaustiques	19		19
Engrais (surtout pour fleurs)	163	39	202
Jouets et articles de sport (billes et soldats de plomb incl.)	10		10
Attrapes	8	8	16
Liquides de batterie	29	6	35
Produits de blanchiment (surtout eau de Javel et H <sub>2</sub> O <sub>2</sub> )	15	34 (1)	49
Produits pour écrire et dessiner, colorants			
Craies	15		15
Crayons-feutre	20	2	22
Encres, encres de chine	32		32
Encres de tampons	11		11
Fusains et crayons gras pour enfants	12		12
Peintures (à l'huile, à l'eau)	17		17
Produits liquides pour correction de fautes de frappe	2 (1)	1	3
divers (couleurs à dispersion, aux résines synthétiques, pour oeufs et pour textiles)	105	43 (2)	148

Articles de ménage (suite)	Enfants	Adultes	Total
Produits d'entretien du cuir (y compris cirages)	22	4 (1)	26
Produits d'entretien des meubles	45	6	51
Produits d'imprégnation du bois	41 (1)	57 (6)	98
Produits de nettoyage			
pour l'argenterie		1	1
pour cuisinières et fours	5	4	9
détachants	11 (1)	2	13
essence de térébenthine, succédanés	26 (1)	16 (2)	42
pour fers à repasser	3	2	5
pour la lessive	111 (1)	7	118
(y compris adoucisseurs et amidon)			
pour machine à écrire		1	1
pour métaux divers	2	5 (1)	7
produits polyvalents	91 (1)	15	106
pour prothèses		3	3
contre la rouille	4	6	10
pour sols (excepté la térébenthine)	9	1	10
solvants à usage ménager (excepté la térébenthine)		2	2
solvants nitrosés	35 (2)	37 (4)	72
pour tapis et capitonnages	9	6	15
pour la vaisselle	271	29	300
(y compris pour faire briller)			
pour verres de contact	5	1	6
pour vitres	37	2 (1)	39
pour WC (y compris tuyaux d'écoulement, baignoires et lavabos)	19	15 (4)	34
divers	62	62	124
Produits de photographie et de photocopie	8	17	25
Purificateurs de l'air	9	1	10
Vernis divers	16	18	34
Divers (cas isolés)	30	34 (4)	64
Associations de plusieurs produits	27	58 (11)	85
Cas anodins			
allumettes et boîtes d'allumettes	38		38
bougies	4	3	7
contenu de thermomètres	82	14	96
corps étrangers	67	6	73
matériaux d'emballages	20	3	23
siccatifs *	16	4	20
<b>Total intermédiaire</b>	<b>2492 (9)</b>	<b>812 (43)</b>	<b>3304</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

\* Le nombre de cas indiqué concernant les siccatifs n'est pas représentatif, étant donné que nous n'établissons que rarement un rapport détaillé.

Produits anti-parasitaires	Enfants	Adultes	Total
Fongicides	6	7	13
Formicides	39	2	41
Herbicides	17	37 (4)	54
Insecticides			
Boules d'antimite	47	6	53
divers (surtout organophosphorés)	86	91 (10)	177
Mordants pour grains, semences traitées	38	4	42
Produits pour éloigner les insectes	7		7
Produits contre escargots et limaces	87 (1)	3	90
Rodenticides	29	20 (2)	49
Divers		1	1
Associations de plusieurs produits	1 (1)		1
Intoxications incertaines	7	19	26
Demandes d'ordre prophylactique	21	17	38
<b>Total intermédiaire</b>	<b>385 (2)</b>	<b>207 (16)</b>	<b>592</b>
<b>Total produits ménagers</b>	<b>2877 (11)</b>	<b>1019 (59)</b>	<b>3896</b>

#### 4.6.1 Intoxications extra-professionnelles par inhalation

	Enfants	Adultes	Total
Chlore et ozone de piscines	8	16 (1)	24
Gaz lacrymogène	6	32 (2)	38
Gaz de fosse à purin	5 (3)	6 (3)	11
Gaz nitrosés		5	5
Liquides réfrigérants pour frigorifiques	9	13 (1)	22
Monoxyde de carbone (gaz d'échappement, fourneaux, cuisinières à gaz)	5 (2)	33 (11)	38
Propane, méthane, butane	4 (1)	16 (4)	20
Vapeurs dégagées par la combustion de matières plastiques	1	7	8
Autres	1	5	6
<b>Total</b>	<b>39 (6)</b>	<b>133 (22)</b>	<b>172</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

## 4.7 Médicaments

	Enfants	Adultes	Total
Agents diagnostiques		6 (4)	6
Analeptiques (excepté les amphétamines)	15	4 (1)	19
Analgésiques (antiphlogistiques)			
à base de barbituriques *	53 (3)	177 (14)	230
à base de salicylés	46	45	91
à base de phénacétine	29	39 (5)	68
à base de paracetamol	8	6 (1)	14
à base d'opiacés		11 (5)	11
divers	61 (1)	113 (7)	174
Anesthésiques locaux		5 (4)	5
Anorexigènes non dérivés de l'amphétamine	26 (1)	16 (1)	42
Antabuse, prise év. avec de l'alcool		4 (1)	4
Anthelmintiques	4		4
Anti-acides	18	8 (1)	26
Anti-allergiques (anti-histaminiques)	74 (2)	17 (3)	91
Anti-asthmatiques	15 (1)	13 (4)	28
Antibronchitiques (onguents)	37	1	38
Anticoagulants	6	5	11
Antidiabétiques		2 (1)	2
Antidiarroïques	25 (1)	4	29
Anti-émétiques	15 (2)	3	18
Anti-épileptiques	14 (1)	39 (1)	53
Antimigraineux			
à base d'ergotamine	10	11	21
divers	2	3	5
Anti-mycotiques	9	1	10
Antiparasitaires	17 (2)	8	25
Antiparkinsoniens	2	12 (1)	14
Antipyrétiques, antigrippaux	17	3	20
Antirhumatismaux: per os	24 (1)	30 (3)	54
p.c.	17	8	25
Antitussifs, expectorants, sécrétolytiques	263 (7)	27 (2)	290
Aphrodisiaques	2	4 (2)	6
Cardiotoniques			
digitaliques	20 (1)	10 (4)	30
bêta-bloquants	10	8 (1)	18
antiarythmiques	11	3 (1)	14
divers	31	15 (1)	46

\* fréquemment abus chez l'adolescent.



Médicaments (suite)	Enfants	Adultes	Total
Chimiothérapeutiques			
antibiotiques	21 (2)	9 (2)	30
sulfonamides	9	11 (2)	20
antiprotozoaires	3 (1)	1	4
antituberculeux	2 (1)		2
cytostatiques		1 (1)	1
divers	22	14 (1)	36
Cholagogues, cholérétiques, préparations contre hépatopathies	1	1	2
Désinfectants, antiseptiques (intestinaux et urinaires également)	155	72 (3)	227
Diurétiques	10	6 (1)	16
Hormones			
contraceptifs oraux	80	7	87
cortisone et dérivés		1	1
divers	22	4	26
Huiles volatiles (évtl. associées)	23	6	29
Hypnotiques			
à base de benzodiazépines	40 (1)	281 (23)	321
à base de diphenhydramine	4	64 (10)	68
à base de barbituriques	14 (4)	48 (24)	62
à base de méthqualone		15 (6)	15
combinés	10	124 (34)	134
divers	12	50 (13)	62
Laxatifs et purgatifs	28	14	42
Médicaments contre la goutte	1	3 (1)	4
Narcotiques		6 (3)	6
Odontologiques		1	1
Préparations à base de fer ou d'arsenic	11	7	18
Préparations utilisées en			
dermatologie	101 (1)	19 (2)	120
gastro-entérologie	25		25
gériatrie, roborants	18	5	23
gynécologie	13	5	18
ophtalmologie	36 (1)	7	43
Produits ORL (incl. pastilles à sucer)	156 (2)	6	162
Produits contre les troubles de la dentition (non homéopatiques)	77	1	78

Médicaments (suite)	Enfants	Adultes	Total
Produits vasculaires			
vasodilatateurs	33	3	36
hypotenseurs	18	5 (1)	23
vasoconstricteurs	11	9 (2)	20
phlébotoniques	1	3	4
Produits à usage vétérinaire	33	10 (2)	43
Psychopharmaceutiques			
tranquillisants:			
dérivés de la benzodiazépine	143 (5)	400 (19)	543
autres	23 (3)	64 (8)	87
thymoleptiques	36 (3)	158 (46)	194
neuroleptiques	31 (5)	133 (20)	164
amphétamines et produits apparentés	2	3 (2)	5
Sédatifs neurovégétatifs	43 (1)	53 (4)	96
Sérums, vaccins	9 (1)	8	17
Spasmolytiques	24 (1)	11	35
Vitamines et calcium	76	10 (1)	86
Cas anodins:			
comprimés de prophylaxie de la carie dentaire *	321		321
édulcorants	9		9
préparations homéopatiques	41	6	47
Divers	115	57 (4)	172
Médicaments non identifiés	18	23 (9)	41
Association de plusieurs produits			
sans alcool	102 (5)	834 (243)	936
avec alcool	7	576 (141)	583
Demandes d'ordre prophylactique et théoriques	71	49	120
Intoxications incertaines	9	36	45
<b>Total</b>	<b>2951 (60)</b>	<b>3901 (696**)</b>	<b>6852</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

\* Le total des cas concernant les comprimés anti-carie n'est pas représentatif, des rapports détaillés n'étant plus établis dans tous les cas.

\*\* Les évolutions graves les plus fréquentes sont le fait d'intoxications combinées à but suicidaire. Sont toujours très fréquentes également les intoxications intentionnelles aux somnifères, aux psychopharmaceutiques et aux analgésiques.

## 5 Circonstances

	Enfants	Adultes	Total	en %
Accidents	7315	1706	9021	64,3
Intoxications volontaires	80	3342	3422	24,4
Intoxications sur le lieu de travail		436	436	3,1
Confusions	65	233	298	2,1
Intoxications alimentaires	51	179	230	1,6
Questions théoriques et prophylactiques	22	155	177	1,3
Surdosages accidentels	47	72	119	0,9
Effets secondaires de médicaments pris dans un but thérapeutique	20	85	105	0,8
Intoxications par toxicomanie		93	93	0,7
Mauvaises plaisanteries	19	30	49	0,3
Première expérience avec la drogue	9	40	49	0,3
Intoxications iatrogènes	3	8	11	0,1
Empoisonnements criminels		1	1	0,01
Cas inclassables	13	6	19	0,1
<b>Total</b>	<b>7644</b>	<b>6386</b>	<b>14030</b>	<b>100%</b>

### Intoxications graves ou mortelles

	Nombre total	en %	Nombre	en %
Accidents	9021	64,3	203	2,3
Intoxications volontaires	3422	24,4	697	20,4
Autres	1587	11,3	72	4,5
<b>Total</b>	<b>14030</b>	<b>100%</b>	<b>972</b>	<b>6,9</b>

## 6 Evolution

	Total	en %
Mortelle	30	0,2
Grave	942	6,7
Légère	2412	17,2
Asymptomatique	1748	12,5
Pas de réponse ou réponse inutilisable	1996	14,2
Cas anodins, appels du public, maladies non toxiques	6902	49,2
<b>Total</b>	<b>14030</b>	<b>100%</b>

Nombre de rapports envoyés: 6861; nombre de réponses reçues: 4995, soit 72,8%.

Parmi les cas mortels, nous avons distingué comme précédemment entre ceux pour lesquels nous avons été contactés du vivant du patient et ceux qui nous ont été annoncés post mortem (\*).

En vertu d'une convention de l'Association européenne des centres anti-poisons, les cas mortels survenus à l'étranger n'ont pas été pris en considération.

Cause (certaine ou supposée)	Victimes	Circonstances
<b>N o n - M é d i c a m e n t s</b>		
Champignons ( <i>Amanita phalloides</i> )	68 ans, m.	Accident
Cyanures (*)	20 ans, m.	Suicide
Cyanures	44 ans, m.	Suicide
Cyanures	46 ans, f.	Suicide
Gaz d'échappement (monoxyde de carbone)	12 ans, m.	Accident
Gaz d'échappement (monoxyde de carbone)	33 ans, m.	Suicide
Gaz de fosse à purin	1 an, f.	Accident
Gaz de silage (*)	Adulte, m.	Accident
Herbicide (paraquat)	24 ans, m.	Suicide
Insecticide (formothion)	44 ans, m.	Suicide
Insecticide (thionazine)	17 ans, m.	Suicide
Insecticide (thionazine)	30 ans, f.	Suicide
Solvant (1,1,1-trichloroéthane)	17 ans, m.	Suicide
<b>Total intermédiaire</b>	<b>13 cas mortels (dans 2 cas communication post mortem*)</b>	

Cause (certaine ou supposée)	Victimes	Circonstances
<b>M é d i c a m e n t s</b>		
Analgésique (butalbital, propyphénazon) et alcool	43 ans, f.	Suicide
Analgésique (méthadone) et diamorphine	20 ans, f.	Sevrage
Antidépresseur (dibenzépine) et préparation gynécologique (maléate de méthylérgométrine)	23 ans, f.	Suicide
Antidiabétique (glibenclamide)	47 ans, m.	Cas pas clair
Chloralhydrate	60 ans, m.	Toxicomanie
Cytostatique (vinblastine)	76 ans, f.	Iatrogène
Diagnostique (sulfate de barium)	47 ans, m.	Iatrogène
Hypnotique (glutéthimide)	54 ans, f.	Suicide
Hypnotique (méthyprylone, flunitrazépam) (*)	33 ans, m.	Suicide
Hypnotique (flunitrazépam) et alcool (*)	56 ans, m.	Suicide
Hypnotique (méthaqualone, diphen- hydramine, nitrazépam) et alcool	Adulte	Suicide
Hypnotique (flunitrazépam) et antidépresseur (dibenzépine)	Adulte, f.	Suicide
Hypnotique (flunitrazépam) et neuroleptique (lévomépromazine)	45 ans, f.	Suicide
Hypnotique (méthaqualone) et tranquillisant (diazépam) (*)	29 ans, m.	Suicide
Médicament contre la goutte (colchi- cine)	60 ans, m.	Iatrogène
Neuroleptique (thioridazine)	39 ans, f.	Suicide
Tranquillisant (chlordiazépoxyde) et alcool	48 ans, f.	Cas pas clair
<b>Total intermédiaire</b>	<b>17 cas mortels (dans 3 cas communication post mortem*)</b>	
<b>Total</b>	<b>30 cas mortels (dans 5 cas communication post mortem*)</b>	

## Morbidité par intoxication en Suisse

Le nombre d'hospitalisations étant une bonne mesure de morbidité, nous avons tenté il y a quelque temps, par des enquêtes auprès des hôpitaux, de compléter, du moins en gros, le tableau représenté par les observations du TOX. C'est ainsi que fut émise l'hypothèse de 6'000 hospitalisations annuelles pour intoxication dans notre pays.

Le fait que les statistiques de la VESKA couvrent actuellement plus de 90% des lits hospitaliers en Suisse permet une série de constatations supplémentaires que nous reproduisons ici en partie.

Des troubles de la santé en rapport avec les drogues, autres poisons et médicaments sont aujourd'hui fréquemment à l'origine d'une hospitalisation. Chez les jeunes de 15 à 19 ans (médicaments divers), ainsi que les adultes de 30 à 44 ans (alcool), les toxiques figurent même en première place parmi les diagnostics principaux!

Les chiffres de la VESKA font réfléchir et confirment nos suppositions antérieures, puisque, en 1979, des effets toxiques furent constatés au moins 7'741 fois lors d'hospitalisations, dont 4'003 fois comme diagnostic principal (suites d'alcoolisme et de nicotinisme chronique exclues).

Effets toxiques selon le genre, le sexe et l'évolution lors d'hospitalisations en 1979 (d'après la VESKA, majorité des hôpitaux suisses).

No.ICD		fém.	masc.	Total
960-979	Effets nocifs des agents pharmacologiques* comme diagnostic principal	1960	1079	3039
	dont cas à issue fatale	29	18	47
980-989	Effets toxiques de substances non médicamenteuses comme diagnostic principal	343	621	964
	dont cas à issue fatale	7	9	16
Total	Effets toxiques comme diagnostic principal	2303	1700	4003
	dont cas à issue fatale	36	27	63

\* Ne concerne pas en premier lieu des effets médicamenteux indésirables lors de dosages thérapeutiques, mais surtout des surdosages intentionnels ou accidentels ainsi que des cas d'abus.

Le tableau suivant donne des détails au sujet des agents toxiques en cause, dans la mesure où la classification ICD le permet. Les données complémentaires que l'on peut trouver dans les statistiques VESKA concernent en particulier l'âge et le sexe des patients.

Effets toxiques selon les agents en cause lors d'hospitalisations en 1979 (d'après la VESKA, majorité des hôpitaux suisses)

No. ICD	Total des cas	dont à issue fatale
960 Antibiotiques	23	-
961 Autres substances anti-infectieuses	18	-
962 Hormones et succédanés synthétiques	84	2
963 Divers méd. à action surtout générale	42	2
964 Méd. agissant principalement sur le sang	162	7
965 Analgésiques et antipyrétiques	344	12
966 Anticonvulsivants	31	-
967 Sédatifs et hypnotiques	545	8
968 Autres dépresseurs du système nerveux central	19	-
969 Anesthésiques locaux	18	-
970 Agents psychopharmacologiques	640	2
971 Autres stimulants du système nerveux central	44	-
972 Méd. agissant principalement sur le système nerveux autonome	44	-
973 Méd. agissant principalement sur l'appareil cardiovasculaire	183	6
974 Méd. agissant principalement sur le tractus gastro-intestinal	31	-
975 Diurétiques	14	1
976 Méd. agissant directement sur l'appareil locomoteur	6	-
977 Autres méd. non classés ailleurs	680	6
978 Associations de deux ou plusieurs méd.	55	1
979 Alcool associé à certains médicaments	56	-
980 Effets toxiques de l'alcool	327	3
981 Pétrole et ses dérivés	21	-
982 Solvants industriels	36	-
983 Corrosifs de la série aromatique, acides et alcalis caustiques	76	6
984 Plomb et composés	1	-
985 Autres métaux lourds	12	-
986 Oxyde de carbone	46	2
987 Autres gaz, fumées et vapeurs	35	2
988 Aliments nocifs*	99	1
989 Autres substances non médicamenteuses	311	2
Total	4003	63

005 \* Toxi-infections alimentaires bactérielles non comprises.

Le nombre des cas à issue fatale, ici comme dans le matériel du TOX, n'est pas représentatif à l'échelon national, puisque de nombreuses victimes sont trouvées mortes et non hospitalisées. La véritable mortalité par intoxication en Suisse se reflète mieux dans les chiffres des pages suivantes, où nous nous basons sur les données de l'Office fédéral des statistiques.

## Mortalité par intoxication en Suisse

Rappelons d'abord que si l'on veut se rendre compte du nombre de personnes décédées à la suite d'une intoxication, ce ne sont ni les statistiques du TOX (consultations), ni celles des hôpitaux (traitements) qui peuvent servir, puisqu'elles ne comprennent pas notamment la plupart des personnes trouvées mortes ou décédées à domicile.

Dans notre évaluation de la mortalité d'ensemble en Suisse, nous nous basons sur les feuilles de statistique internes de l'Office fédéral de la statistique (OFS), que nous tenons à remercier. Ces feuilles sont établies à l'aide du registre des décès (communications des médecins ayant constaté la mort) et codifiées selon la 8e révision de la classification internationale des maladies et causes de décès. Il est bien évident que de ce fait beaucoup de précisions fournies par les médecins se perdent. Le tableau suivant néanmoins procure un nombre considérable d'indications supplémentaires par rapport aux publications officielles.

### Intoxications aiguës mortelles en Suisse en 1980

No.ICD	A c c i d e n t	Enfants (0-14 ans)	Femmes	Hommes	Total
852.40	Méd. à action générale	1			1 ( 1)
852.60	Anticoagulants			1	1 ( 1)
853.00	Dérivés de l'opium et prod. de synthèse à effets analogues		6	26	32 (22)
853.30	Colchicine			1	1 ( 1)
854.00	Barbituriques		1		1
857.10	Tonicardiaques		9	4	13 ( 4)
859.90	Méd. non précisés		3		3 ( 2)
860.00	Alcool		6	8	14 ( 8)
867.00	Produits corrosifs			1	1 ( 1)
868.01	Champignons			1	1 ( 1)
869.00	Autres substances solides ou liquides non précisées			1	1 ( 1)
870.00	Gaz de chauffage	2	1	3	6 ( 2)
873.00	Gaz d'échappement			2	2 ( 1)
874.00	Oxyde de carbone par combustion incomplète domestique			2	2 ( 1)
875.00	Oxyde de carbone d'autre source	1	1	4	6 ( 3)
876.00	Anhydride carbonique (caves de fermentation, silos, etc.)			4	4 ( 1)
876.09	Autres gaz et vapeurs	1			1 ( 1)
905.01	Piqûres d'insectes		1	3	4 ( 2)
931.10	Accidents lors de l'administra- tion de médicaments ou de produits biologiques			1	1 ( 1)
	Total	5	28	62	95 (54)

Entre parenthèses: nombre d'autopsies effectuées



No.ICD	S u i c i d e	Enfants (0-14 ans)	Femmes	Hommes	Total
950.01	Cyanures		1	10	11 ( 5)
950.02	Stupéfiants		4	5	9 ( 6)
950.03	Somnifères		51	49	100 (46)
950.04	Analgésiques		3	2	5 ( 4)
950.05	Sédatifs		4	7	11 ( 6)
950.06	Substances corrosives		3	1	4 ( 4)
950.09	Substances autres et non précisées	1	43	43	87 (38)
951.00	Gaz de chauffage		2	2	4 ( 1)
952.00	Gaz d'échappement		31	110	141 (25)
952.09	Gaz autres ou non précisés			1	1
Total		1	142	230	373 (135)
962.00	H o m i c i d e	1			1
980.00	C a s i n d é t e r m i n é s		15	18	33 (19)

Entre parenthèses: nombre d'autopsies effectuées

Le nombre des personnes décédées à la suite d'une intoxication aiguë en 1980 s'élève donc à au moins 502 (année précédente: 474). L'augmentation est le fait des suicides, qui augmentent d'une manière générale depuis quelques années, et des cas indéterminés (accidents, suicides ou homicides).

Il est beaucoup moins aisé, voir presque impossible d'établir la mortalité effective en rapport avec l'abus chronique des substances les plus diverses. En effet, l'issue fatale, même si elle s'explique par une conjonction néfaste de circonstances sur un fond de toxicomanie, n'est que rarement attribuée à la toxicomanie exclusivement. Pour 1980, on ne trouve plus que sept cas dans lesquels une dépendance à l'égard des drogues (ICD 304) est considérée comme cause primaire du décès. Si l'on regroupe les opiacés qui y figurent avec ceux classés dans notre tableau parmi les accidents ou les suicides (853.00, 950.02), on obtient un chiffre de 46 morts en rapport avec les drogues stupéfiantes. Quelques cas supplémentaires pourraient se cacher parmi les non déterminés (980.00). Si par contre on utilise la définition de la police pour les morts par la drogue, qui comprend les suicides de tout genre pour cause de toxicomanie et les accidents de tout genre sous l'effet de la drogue, ce serait le chiffre publié par le Département fédéral de justice et police (DFJP) de 88 décès qui serait déterminant.

Le nicotinisme mortel n'est toujours pas mesurable avec les méthodes statistiques actuelles (un cas sous la rubrique ICD 304.81).

Des indications au sujet de l'alcoolisme mortel se trouvent à nouveau aux positions ICD 303.20, 303.90 et 571.00, avec un total de 848 décès (année précédente: 879).

# Publications

		No. de commande
	Rapport annuel 1979. Ed. Centre suisse d'information toxicologique, Zurich (1980)	1-80
B. ALTHERR	Eine epidemiologische und toxikologische Studie der Vergiftungen durch höhere Pflanzen in der Schweiz. Thèse Université de Zurich, 229 p. (1980)	2-80
R. ALTORFER	Intoxications aux sédatifs et somnifères non barbituriques en vente sans ordonnance. Journal suisse de pharmacie, <u>118</u> , 108-110 (1980)	3-80
A. BORNET	Intoxications par champignons autres que l'amanite phalloïde. Thèse Université de Zurich, 295 p. (1980)	4-80
Th. JUNDT	Intoxications aux analgésiques composés en vente sans ordonnance. Journal suisse de pharmacie, <u>118</u> , 110-114 (1980)	5-80
B. KELLER	Vergiftungen mit ergotalkaloid-haltigen Medikamenten. Thèse Université de Zurich, 65 p. (1980)	6-80
B. KELLER	Intoxications aux vermifuges à base de pipérazine. Journal suisse de pharmacie, <u>118</u> , 124-126 (1980)	7-80
J. KUONI	Vergiftungen mit dem dichloräthanhaltigen Einreibemittel Marament <sup>®</sup> . Revue suisse de médecine/PRAXIS, <u>69</u> , 1225-1231 (1980)	8-80
J.P. LORENT	Online Data Retrieval in Poison Control. Veterinary and Human Toxicology, <u>22</u> , 425-428 (1980)	9-80
J.P. LORENT	TOX: 01 251 51 51 Journal suisse de pharmacie, <u>118</u> , 102- 103a (1980) Bulletin des médecins suisses, <u>61</u> , 587-588 (1980)	10-80

		No. de commande
J.P. LORENT	Intoxications par les benzodiazépines. Journal suisse de pharmacie, <u>118</u> , 107-108 (1980)	11-80
A. NISOLI	Le pharmacien et les intoxications. Journal suisse de pharmacie, <u>118</u> , 101 (1980)	12-80
I. SCHLATTER-LANZ	Intoxications au paracétamol - un problème imminent? Journal suisse de pharmacie, <u>118</u> , 120-123 (1980)	13-80
J. VELVART	Dangereuse ammoniacque. Journal suisse de pharmacie, <u>118</u> , 118-120 (1980)	14-80
J. VELVART	Poisoning from Wood Preservatives. Dans: An. Kovatsis, Toxicological Aspects (IXth International Congress of the European Association of Poison Control Centers, Thessaloniki, August 24-27) (1980)	15-80
J. VELVART S. MOESCHLIN	Insektizide, Herbizide, Fungizide. Psychopharmaka. Dans: S. Moeschlin, Klinik und Therapie der Vergiftungen. Thieme-Verlag Stuttgart (1980)	16-80
J. VELVART A. NISOLI	Les antidotes dans les intoxications - Effets et dosages. Bulletin des médecins suisses, <u>61</u> , 808-810 (1980)	17-80
J. VELVART A. NISOLI	Neue Antidotarien für Offizin und Spital Journal suisse de pharmacie, <u>118</u> , 601-612 (1980)	18-80
J. VELVART J.P. LORENT A. PASI F. BORBÉLY†	Therapie akuter Vergiftungen. Dans: Schweiz. Medizinalkalender. Schwabe-Verlag Bâle (1980)	19-80

Selon les directives  
du Centre suisse  
d'information  
toxicologique

Le nouvel

## ANTIDOTARIUM

dans toutes les

pharmacies suisses

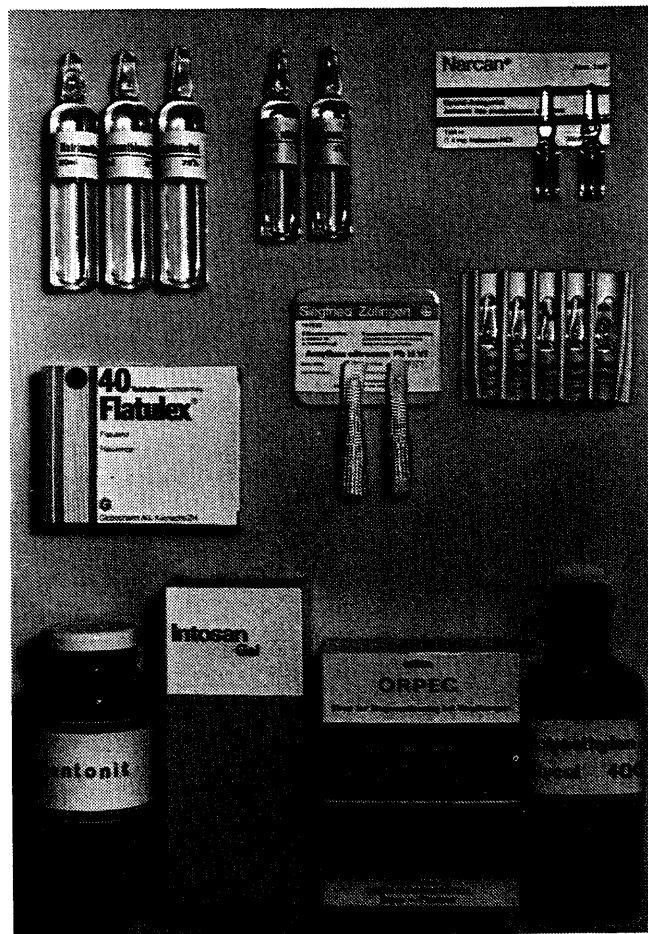
à partir de juillet 1981

- 1 Amylium nitrosum Ph.H.VI "Siegfried"
- 2 Atropinum sulfuricum Ph.H.VI inject.
- 3 Carbo adsorbens Ph.H.VI gel
- 4 Dimethylpolysiloxane "Flatulex"
- 5 Bentonit Ph.H.VI
- 6 Sirop d'ipéca "Orpec"
- 7 Narcan "Winthrop"
- 8 Natrium nitrosum inject. BPC
- 9 Natrium thiosulfuric. Ph.H.VI inject.
- 10 Polyéthylèneglycole 400 Ph.H.VI

Comprend un texte détaillé au sujet de l'indication, de l'utilisation et du mécanisme d'action de tous les antidotes (y compris ceux ne figurant pas dans la liste ci-dessus).

Le nouvel assortiment de base a été entièrement remanié et remplace la version originale qui n'est plus valable. Un accent particulier a été mis sur une série de médicaments d'urgence polyvalents qui ont fait leurs preuves récemment.

Le nouvel antidotarium, sur demande, est aussi mis à disposition des médecins au prix réduit de fr. 60.- Il ne devrait manquer dans aucune pharmacie d'hôpital. L'assortiment d'antidotes complet (50 médicaments d'urgence) est recommandé aux hôpitaux régionaux importants. La liste des substances qui y figurent peut être obtenue auprès du TOX (01/251 66 66).



Les antidotes peuvent être livrés par la Pharmacie Wülflingen, 8408 Winterthur, Tél. 052/25 32 79.

## Compte d'exploitation

Recettes	Fr.
Contributions des cantons	314 254
Contribution de la Société suisse des industries chimiques	200 000
Contribution des pharmaciens suisses	100 000
Contribution de la Fédération des médecins suisses	50 000
Contribution de la Confédération	42 959
Contribution de la CNA, Lucerne	25 000
Contribution de la Fondation pour la lutte contre les sinistres de la Winterthur-Assurances	25 000
Divers (dons, honoraires d'expertise, recettes d'intérêt)	46 691
	<hr/>
	803 904
	=====

Dépenses	Fr.
Frais de personnel et prestations sociales	502 219
Bureau et administration	43 697
Loyer	33 814
Périodiques, livres	31 406
Informatique	29 451
Téléphone et télex	21 885
Rétributions pour conseillers	13 000
Entretien, réparations, petites acquisitions	12 781
Publications et rapport annuel	10 939
Frais de voyage	9 208
Frais de port, compte-chèques postaux, bancaires	7 637
Divers	10 257
Mise en réserve pour système documentaire	70 000
Excédant de recettes	7 610
	<hr/>
	803 904
	=====

## Dons

	Fr.
Société suisse d'odonto-stomatologie	5 000
Société des vétérinaires suisses	5 000
Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine	3 000
Crédit Suisse	2 000
La Bâloise Compagnie d'assurances	2 000
Société de Banque Suisse	2 000
Société suisse d'assurance sur la vie Patria	2 000
Union des Banques Suisses	2 000
Union des Fédérations coopératives agricoles de la Suisse	2 000
Principauté du Liechtenstein	1 267
Fondation jubilaire des sociétés d'assurances "Zürich"/Vita/Alpina	1 000
Galepharm	1 000
A. Schlaginhaufen	1 000
Société suisse de secours mutuels Helvétia	1 000

Les dons plus modestes qui ne figurent pas sur cette page nous réjouissent et nous engagent tout autant.

Nous tenons à remercier ici chaleureusement tous les donateurs.

Chère lectrice, cher lecteur,

Si vous désirez à l'avenir aussi recevoir le rapport annuel du TOX, veuillez nous le faire savoir à l'aide de la carte figurant ci-dessous. Nous tenons également à votre disposition d'autres publications.

A cette occasion, nous vous prions de juger notre travail et de nous dire si nos efforts sont en accord avec ce que vous attendez de nous. Nous vous remercions d'avance de l'avis que vous voudrez bien nous donner, ainsi que de vos remarques critiques et de vos suggestions.

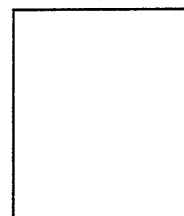
Zurich, fin mai 1981

Centre suisse d'information toxicologique

- o Veuillez à l'avenir envoyer votre rapport annuel à l'adresse mentionnée ci-dessous
  
- o Veuillez envoyer à la même adresse les suivantes de vos publications:
  
  
- o Remarques, suggestions

Adresse

Signature



Centre suisse  
d'information toxicologique  
Klosbachstrasse 107

8030 Zurich